

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Bolton Swiss SA
Via Lisano 3
CH-6900 Massagno
Tel.: 091 960 45 90
email: info@uhu.boltongroup.de
- **Service chargé des renseignements:** CRD
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Tel.: +49 (0) 72 23/28 40 (tagsüber)
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum: Tel. 145 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



environnement

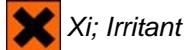
Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

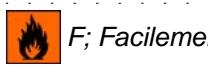
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



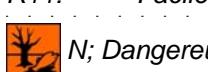
Xi; Irritant

R38: Irritant pour la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

CHF

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 1)

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant

F Facilement inflammable

N Dangereux pour l'environnement

· Phrases R:

11 Facilement inflammable.

38 Irritant pour la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· 2.3 Autres dangers**· Résultats des évaluations PBT et vPvB****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****· 3.2 Mélanges****· Description:** Colle**· Composants dangereux:**

Numéro CE: 927-510-4	Kohlenwasserstoffe, C7, n-Alkane, Isoalkane, Cyclene Xn R65; Xi R38; F R11; N R51/53 R67 Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2	cyclohexane Xn R65; Xi R38; F R11; N R50/53 R67 Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<1,0%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CHF

(suite page 3)

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 2)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 4)

CHF

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 3)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

110-82-7 cyclohexane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2800 mg/m ³ , 800 ppm Valeur à long terme: 700 mg/m ³ , 200 ppm B;
--------------	---

- **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

110-82-7 cyclohexane

BAT (Suisse)	150 mg/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Gesamt-1,2-Cyclohexandiol
--------------	--

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaller les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter un contact direct avec le produit chimique / le produit / la préparation à l'aide de mesures d'organisation.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.**Protection des mains:**

Gants résistant aux solvants

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection

CHF

(suite page 5)

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

<ul style="list-style-type: none"> · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles 						
<ul style="list-style-type: none"> · Indications générales 						
<ul style="list-style-type: none"> · Aspect: 						
<table> <tr> <td>Forme:</td> <td>Liquide</td> </tr> <tr> <td>Couleur:</td> <td>Jaunâtre</td> </tr> <tr> <td>Odeur:</td> <td>Caractéristique</td> </tr> </table>	Forme:	Liquide	Couleur:	Jaunâtre	Odeur:	Caractéristique
Forme:	Liquide					
Couleur:	Jaunâtre					
Odeur:	Caractéristique					
<ul style="list-style-type: none"> · Changement d'état 						
<table> <tr> <td>Point de fusion:</td> <td>Non déterminé.</td> </tr> <tr> <td>Point d'ébullition:</td> <td>98 °C</td> </tr> </table>	Point de fusion:	Non déterminé.	Point d'ébullition:	98 °C		
Point de fusion:	Non déterminé.					
Point d'ébullition:	98 °C					
<ul style="list-style-type: none"> · Point d'éclair 						
<table> <tr> <td>Température d'inflammation:</td> <td>215 °C</td> </tr> </table>	Température d'inflammation:	215 °C				
Température d'inflammation:	215 °C					
<ul style="list-style-type: none"> · Auto-inflammation: 						
<table> <tr> <td>Danger d'explosion:</td> <td>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</td> </tr> </table>	Danger d'explosion:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.				
Danger d'explosion:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.					
<ul style="list-style-type: none"> · Limites d'explosion: 						
<table> <tr> <td>Inférieure:</td> <td>1,1 Vol %</td> </tr> <tr> <td>Supérieure:</td> <td>6,7 Vol %</td> </tr> </table>	Inférieure:	1,1 Vol %	Supérieure:	6,7 Vol %		
Inférieure:	1,1 Vol %					
Supérieure:	6,7 Vol %					
<ul style="list-style-type: none"> · Pression de vapeur à 20 °C: 						
<table> <tr> <td>Densité à 20 °C:</td> <td>48 hPa</td> </tr> </table>	Densité à 20 °C:	48 hPa				
Densité à 20 °C:	48 hPa					
<ul style="list-style-type: none"> · Densité à 20 °C: 						
<table> <tr> <td>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</td> <td>0,80583 g/cm³</td> </tr> </table>	Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	0,80583 g/cm ³				
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	0,80583 g/cm ³					
<ul style="list-style-type: none"> · Viscosité: 						
<table> <tr> <td>Dynamique à 20 °C:</td> <td>Pas ou peu miscible</td> </tr> </table>	Dynamique à 20 °C:	Pas ou peu miscible				
Dynamique à 20 °C:	Pas ou peu miscible					
<ul style="list-style-type: none"> · Teneur en solvants: 						
<table> <tr> <td>Solvants organiques:</td> <td>13000 mPas</td> </tr> </table>	Solvants organiques:	13000 mPas				
Solvants organiques:	13000 mPas					
<ul style="list-style-type: none"> · VOC (CE) 						
<table> <tr> <td>VOCV (CH)</td> <td>69,2 %</td> </tr> </table>	VOCV (CH)	69,2 %				
VOCV (CH)	69,2 %					
<ul style="list-style-type: none"> · Teneur en substances solides: 30,8 % 						
<ul style="list-style-type: none"> · 9.2 Autres informations 						
<table> <tr> <td></td> <td>Pas d'autres informations importantes disponibles.</td> </tr> </table>		Pas d'autres informations importantes disponibles.				
	Pas d'autres informations importantes disponibles.					

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

CHF

(suite page 6)

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 5)

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

110-82-7 cyclohexane

Oral	LD50	12705 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.2 **Persistante et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.3 **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.4 **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Toxique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- 12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- 12.6 **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 **No ONU**

- **ADR, IMDG, IATA**

UN1133

(suite page 7)

CHF

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 6)

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR

1133 KLEBSTOFFE, Sondervorschrift 640H
ADHESIVES**· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· ADR



· Classe

3 Liquides inflammables.

· Étiquette

3

· IMDG, IATA



· Class

3 Flammable liquids.

· Label

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : heptane

· Marine Pollutant:

Non

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

33

· No EMS:

F-E,S-D

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Catégorie de transport

3

· Code de restriction en tunnels

D/E

· "Règlement type" de l'ONU:UN1133, ADHÉSIFS, Dispositions spéciales 640H,
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III**SECTION 15: Informations réglementaires****· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

CHF

(suite page 8)

Nom du produit: UHU Creativ Moosgummi & flexible Materialien

(suite de la page 7)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R11 Facilement inflammable.
- R38 Irritant pour la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Service établissant la fiche technique: CRD

Contact:

Frau A. Liar,
Herr Dr. C. Hanf

· Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
- Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
- Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
- Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2